



Lycée Marguerite de Valois
 DOSSIER D'INTERNAT Mail : viescolairemdevalois@ac-poitiers.fr

Section sportive (précisez le sport pratiqué) :

Souhaite être accueilli(e) le dimanche soir (joindre un courrier)

Elève susceptible de rentrer régulièrement chez lui/elle un soir (joindre un courrier)

Sexe de l'élève : F / M

NOM : PRENOM :

Date de Naissance : Dortoir (à compléter par le lycée)

Portable de l'élève : Niveau et formation suivie

Etablissement scolaire année 2021/2022 : Collège Marguerite de Valois

Lycée Marguerite de Valois Lycée Jean ROSTAND

COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX :

Pour les parents séparés merci de renseigner dans la première colonne le nom de celui chez lequel vit prioritairement l'enfant

(qualité : père mère/gran d-père/mèr e, assistante familiale, autre...)	1) NOM/ Prénom	2) NOM/Prénom	3) NOM/ Prénom
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	qualité : <input type="text"/>	qualité : <input type="text"/>	qualité : <input type="text"/>
+ Adresse	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
☎ Domicile	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
☎ Portable	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
☎ Travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES L

Tournez la page s'il vous plaît.

Je soussigné(e)
 responsable légal(e) de l'élève :

- L'autorise à sortir du lycée entre sa dernière heure de cours et le premier appel de 18h20.
- Ne l'autorise pas à sortir de 17h00 à 18h20, doit être présent dans sa chambre à 17h00.
- L'autorise à quitter le lycée le mercredi après-midi après sa dernière heure de cours jusqu'à 18h20.
- Ne l'autorise pas à quitter le lycée le mercredi après-midi. L'élève doit être présent à 13h00.

–

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE ET DE SES PARENTS

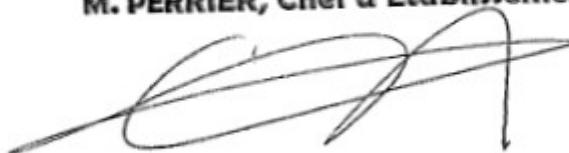
Il est rappelé que le service d'internat est un dispositif d'accompagnement proposé aux élèves. L'inscription (qui n'est pas un droit) relève de la décision du chef d'établissement.

Tout élève s'engage à avoir un comportement calme et respectueux des autres et du règlement d'internat, y compris les veilles de vacances et les derniers jours de l'année scolaire.

Toute dégradation (volontaire ou non) donnera lieu à une facture pour la réparation ou le remplacement.

En cas de bizutage, (chahut caractérisé, violences...), les punitions et les sanctions prévues au règlement du lycée Marguerite de Valois (y compris l'exclusion par conseil de discipline) s'appliqueront.

M. PERRIER, Chef d'Etablissement



Date et signature du responsable légal : En signant je certifie comme exacts les renseignements complétés plus haut, et atteste avoir pris connaissance des engagements qu'impliquent une inscription à l'internat.

Date :/...../.....

X

Signature du responsable légal :

VOEUX DE REGROUPEMENT PAR CHAMBRE DE 3 PERSONNES

Nom – Prénom	Classe en 2020-21	Section sportive	Demande à rentrer le dimanche soir

--	--	--	--

Signature de chacun des demandeurs

Date :

Les CPE